

Espace linguistique multiculturel, la francophonie ouvre les portes de la
recontre vers l'autre.

Comment le partage de la langue facilite-t-il le dialogue interculturel ?

NOTIONS CLES

> Origines de la francophonie

La **langue française** est utilisée par 274¹ millions de locuteurs à travers le monde. Cette communauté de locuteurs, de cultures diverses, répartie sur les cinq continents, fait évoluer la langue et l'enrichie grâce à l'apport culturel de chacune des communautés qui la partage.

La **francophonie**, mot inventé par le géographe français **Onésime Reclus** (1837-1916) en 1886, regroupe l'ensemble des communautés linguistiques qui utilisent la langue française.

L'histoire de la **diffusion** de la langue française dans le monde est le fait de nombreux phénomènes distincts, qui expliquent également la diversité des statuts de la langue sur les territoires:

- **La colonisation** : l'expansion des empires coloniaux à partir du XVIème siècle est un phénomène majeur dans l'accroissement du nombre de locuteurs des langues européennes dans le monde. L'assimilation ou l'appropriation du français ne se fit pas seulement dans un climat pacifique et volontaire mais s'est souvent vu imposé à des populations par la violence ou dans un climat d'oppression.
 - » La langue française est la seule langue officielle de République Démocratique du Congo, le pays a été colonisé au XIXe siècle par Léopold II, le roi de Belgique, qui y a imposé la langue française.
 - » Madagascar a deux langues officielles : le français hérité de la colonisation française et le malgache.
 - » La langue française, diffusée dans les territoires d'Indochine à l'époque coloniale, n'est aujourd'hui que peu pratiquée au Vietnam, au Laos et au Cambodge. Sa pratique s'est perdue au profit des langues nationales, de l'anglais et du chinois langue du pays voisin.
 - » Le français est l'unique langue officielle de 11 pays africains.
- **Francophilie et rayonnement de la langue française** : apprentissage volontaire de la langue en

¹ Etude commandée par l'Observatoire de la Langue Française: <https://www.francophonie.org/Langue-Francaise-2014/>

raison de son attractivité et de son prestige et de celui des penseurs, écrivains et philosophes en langue française. La langue française est parfois considérée comme une langue littéraire, romantique, et associée à certains mouvements philosophiques (les Lumières, positivisme, les droits de l'homme, l'existentialisme, etc.).

» Langue française couramment parlée dans les cours royales en Europe au XVIIIe. Attractivité du français en Amérique du Sud notamment à l'époque des dictatures des années 1970 (Argentine, Brésil ou encore Chili).

- **Mouvements de frontières des pays limitrophes à la France.**

» La langue française est parlée en Suisse car le pays s'est agrandi au XVe siècle et a alors intégré des territoires italiens et français.

» La langue française est parlée en Wallonie, en Belgique, du fait de l'annexion de la région par la France républicaine entre 1794 et 1815.

- **Mouvements de populations francophones: la langue s'est aussi diffusée du fait de l'exil ou du déplacement de populations francophones.**

» Entre autres, 200 à 250 000 protestant(e)s, suite à la révocation de l'édit de Nantes en 1685, et 30 000 religieu(ses)x, furent contraints de quitter la France et de s'établir dans d'autres pays européens. Bannis ou opposants minoritaires, ils diffusèrent le français dans l'ensemble des communautés auprès desquelles ils s'établirent.

» La langue française est encore parlée par une minorité de locuteurs en Louisiane (Etats-Unis). Ceux que l'on appelle les cajuns sont les descendants des acadiens expulsés du Canada entre 1765 et 1785 lors du Grand Dérangement.

» **Phénomène d'acclimatation**

Louis-Jean Calvet (Calvet, 2011) utilise la comparaison écologique pour expliquer l'acclimatation ou non d'une langue sur un nouveau territoire.

Le verbe s'acclimater (s'adapter au climat) correspond à deux processus différents :

- On parle d'**acclimatement** lorsqu'une espèce végétale ou animale déplacée survit, par exemple lorsqu'une plante tropicale rapportée par un touriste puis mise en pot dans un nouvel environnement garde ses feuilles.
- L'**acclimatation** désigne pour sa part un processus plus complet : l'espèce déplacée non seulement survit mais se reproduit. La plante évoquée ci-dessus donne des fleurs, puis des graines que l'on peut planter pour obtenir de nouvelles plantes.

Il en va de même pour les langues qui se répandent sur de vastes territoires, la reproduction des espèces correspondant ici à la transmission des langues.

> Les statuts des langues

Les langues ont des **statuts administratifs et juridiques** très différents selon les contextes. Ainsi, si l'on dénombre entre 3000 et 7000 langues dans le monde, le nombre de langues ayant un statut officiel est cependant très minoritaire. À titre d'exemple, l'Europe reconnaît officiellement 35 langues alors qu'elle recense 225 langues différentes. Une langue peut être: **langue officielle**, **langue nationale**, **langue régionale** par exemple ou encore ne pas être reconnue. Pour le locuteur aussi, les langues ont différents statuts, souvent nommées en fonction de leur ordre d'apparition dans la vie du locuteur : **langue première** (ou langue maternelle), **langue seconde**, **langue d'enseignement** ou encore **langue étrangère**.

La langue française n'a pas le même statut linguistique dans tous les territoires francophones. Elle est parfois l'unique langue officielle (par exemple, au Bénin et en France), une des langues officielles (par exemple en Belgique ou en Guinée) ou encore une langue privilégiée pour l'enseignement (comme au Liban).

Les **francophones** du monde entier ont des pratiques langagières diverses et leurs façons de parler la langue française diverge d'un territoire à l'autre : expressions, accents, vocabulaire, formes grammaticales, etc.

> De la francophonie à la Francophonie institutionnelle

A ce concept d'origine géographique, ont suivi des mouvements politiques issus de la décolonisation qui ont participé à institutionnaliser la francophonie comme communautés d'Etats ayant le français en partage et adhérant aux valeurs de respect de la diversité culturelle et des droits de l'homme.

Les pères fondateurs de la Francophonie:

Léopold Sédar Senghor (1906-2001)
président de la république du Sénégal de
1960 à 1980.

Norodom Sihanouk (1922-2012), figure
dominante de la vie politique cambodgienne
dans la seconde partie du Xxème siècle.

Habib Ben Ali Bourguiba (1903-2000),
président de la république Tunisienne de
1957 à 1987.

Hamani Diori (1916-1989), président de la
république du Niger de 1960 à 1974.

Ils ont posé les jalons de l'**Organisation Internationale de la Francophonie** (OIF), créée en 1970 (alors **Agence de Coopération Culturelle et Technique**), et qui a pour mission de favoriser la solidarité et le partage entre les États et gouvernements qui la composent (80 membres, associés et observateurs en 2016).

Ces Etats et gouvernements se réunissent tous les deux ans depuis 1986 lors du Sommet international de la Francophonie. L'OIF valorise le potentiel d'échange et de transmission de valeurs favorisés par le

partage d'une langue commune. Elle s'attribue quatre grandes missions qu'elle mène à travers sa politique internationale et ses programmes:

- Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique,
- Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme,
- Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche
- Développer la coopération au service du développement durable.

Le rôle de la langue est ici unificateur mais sert autant un projet commun que les stratégies géopolitiques des États. Cette définition politique de la Francophonie inclue des pays où cette langue n'est parlée que par des élites et non par la majorité de la population. La situation linguistique des pays de l'OIF n'est pas homogène et peut être source de crispations. Soulignons par exemple que l'Algérie, qui compte 33% de sa population francophone n'est pas membre de cette organisation et que le Qatar qui en compte 4% en est membre observateur.

LEXIQUE

La **francophonie** regroupe les personnes, pays et territoires qui ont la langue française en partage.

La Francophonie est un dispositif institutionnel organisant les relations entre les pays francophones constitué de **plusieurs structures** :

- Organisation internationale de la Francophonie,
- l'Assemblée des Parlementaires de la Francophonie ,

et **d'opérateurs** que sont:

- l'Agence universitaire de la Francophonie,
- l'Association internationale des maires francophones,
- l'Université Senghor d'Alexandrie,
- la chaîne télévisée TV5monde.

Une politique d'aménagement linguistique correspond à toutes les mesures au niveau politique sur:

- Le **corpus**, c'est à dire le système linguistique (définitions de normes prescriptives, élaboration d'un système d'écriture, réforme de l'orthographe, réglementation des emprunts etc.)
- Le **statut**, c'est à dire la place respective des langues dans un espace sociopolitique ou géopolitique (normalisation d'une langue, choix d'une langue officielle, organisation d'une société bi-plurilingue, choix des langues enseignées)

L'OPALE (Organismes Francophones de Politiques et d'Aménagement Linguistiques réunit les instances suivantes : l'Office Québécois de la Langue Française, la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France, la Délégation à la Langue Française (Suisse), le Service Langue Française (Belgique)

Un **régionalisme** est un mot ou une expression dont l'usage est limité à une région.

Le **colonialisme** est la doctrine qui justifie la colonisation comme l'extension de la souveraineté d'un pays au-delà de ses frontières nationales.

Pidgin : formes hybrides ou simplifiées d'une langue, utilisées à des fins limitées comme le commerce entre locuteurs de langues différentes.

Créole : nouvelle langue formée par des personnes exposées à un pidgin ou à plusieurs langues.

Francophilie : intérêt pour la France et les Français.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Cauwet N., Serprix S. Parler le monde. La naissance d'une langue. Editions Belize, 2007, Evreux

Calvet J.-L. Il était une fois 7000 langues. Éditions Fayard, 2011, Paris